

COMITÉ PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

Trente et unième session

PLANS CONCERNANT LE BÂTIMENT DU SIÈGE DE L'OIM :

INFORMATIONS ACTUALISÉES N° 7

PLANS CONCERNANT LE BÂTIMENT DU SIÈGE DE L'OIM : INFORMATIONS ACTUALISÉES N° 7

Contexte

1. À sa 109^e session, le Conseil a adopté la résolution n° 1373 du 27 novembre 2018 relative à un plan concernant le bâtiment du Siège. À la suite de l'élaboration du projet, il a adopté à sa 111^e session la résolution n° 1391 du 24 novembre 2020 relative au nouveau bâtiment du Siège, par laquelle il a approuvé le niveau définitif du budget, établi à 72 millions de francs suisses, et autorisé le Directeur général à préparer et à soumettre pour examen au Gouvernement de la Suisse une demande de prêt d'étude d'un montant de 5,7 millions de francs suisses – qui fait partie du budget total du projet.
2. L'Administration est résolue à tenir les États Membres régulièrement informés. Le présent document fait le point de l'état d'avancement du projet depuis les dernières informations qu'elle leur a communiquées (document S/30/4).

Demande de prêt d'étude et approbation

3. Depuis la signature, le 7 mars 2022, du contrat pour un prêt d'étude de 5,7 millions de francs suisses par le Directeur général et la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI), l'Administration a soumis des rapports trimestriels à la FIPOI conformément aux dispositions contractuelles. Le montant des dépenses prévues pour les activités relatives au concours d'architecture menées entre février et octobre 2022 a été revu, passant de 500 000 francs suisses à 451 000 francs suisses.
4. Un montant additionnel de 2 100 000 francs suisses couvrira les honoraires de l'architecte et des ingénieurs pendant la phase d'élaboration de l'avant-projet, allant de novembre 2022 à décembre 2023.

Activités de projet achevées à ce jour

5. Après le lancement du concours d'architecture, le 9 février 2022, 14 architectes sur les 15 invités à participer ont soumis une proposition de manière anonyme avant l'échéance du 3 juin 2022.
6. Le jury s'est réuni les 28 et 29 juin 2022 et a sélectionné le projet lauréat devant être réalisé. Il a recommandé que quatre autres projets soient félicités pour leur qualité. Les neuf autres propositions qui n'ont pas été retenues ont néanmoins reçu une petite compensation financière.
7. Le [rapport complet du jury](#), qui détaille le déroulement du concours et les éléments d'appréciation concernant les projets primés, a été publié. Tous les projets soumis seront exposés dans l'Espace Ella Maillart, au Centre International de Conférences Genève (CICG), du 16 novembre au 2 décembre 2022.
8. Junon, le projet lauréat, a été soumis par le bureau d'architectes G8A, qui est basé au Viet Nam (à Hanoï et à Hô Chi Minh-Ville). G8A a été fondé par Manuel Der Hagopian et Grégoire du Pasquier, deux architectes suisses partis au Viet Nam en 2007, attirés par le dynamisme entrepreneurial de la région. Ils ont noué de solides partenariats avec des architectes locaux et ont formé de nombreux architectes à Hanoï, Hô Chi Minh-Ville et Singapour. Leur équipe de direction s'est récemment étoffée avec l'arrivée d'une architecte française, Laurence Savy, et de deux associés vietnamiens, Phan The Ngoc et Nguyen Duy Tan.

9. Depuis sa création en 2007, G8A s'est élargi pour devenir une entreprise possédant des bureaux dans trois villes asiatiques, employant 40 personnes et supervisant 19 projets et 7 constructions en cours. Ses projets privilégient l'efficacité économique et environnementale ainsi que les échanges culturels.

10. G8A s'est toujours efforcé d'attirer l'attention, en Asie, sur l'importance d'une architecture de qualité pour le tissu urbain et son impact sur les facteurs sociaux, la santé et l'inclusion. Des conférences et des ateliers sont régulièrement organisés dans ses locaux avec des parties prenantes locales et des résidents. Sa récente exposition, Equatorial Utopia : 50 ans d'architecture visionnaire à Singapour, qui a été présentée en Asie, en Europe et en Amérique, montre des constructions de 1970 à nos jours afin de faire connaître et de mettre en lumière la dimension utopique de l'architecture à Singapour.

11. En association avec des architectes locaux, G8A a réalisé des projets à Genève pour la FIPOI, le Comité international de la Croix-Rouge et l'Organisation mondiale du commerce, ainsi qu'en Asie pour des sociétés internationales suisses, permettant ainsi un transfert de connaissances et un échange culturel entre la Suisse et l'Asie.

12. G8A s'est associé à un bureau d'architectes local – Localarchitecture – basé à Lausanne. Il dirigera la conception, tandis que Localarchitecture veillera au respect des règles et réglementations suisses en matière de construction.

Participation des utilisateurs finals au processus de conception

13. La composition du groupe de consultation du personnel – qui comprend des représentants du personnel et des spécialistes de l'OIM dans les domaines de la diversité et de l'inclusion, de la durabilité environnementale et du bien-être du personnel – a été revue compte tenu des changements apportés à la structure organisationnelle au Siège ainsi que de la diversité et de l'inclusion.

14. Les membres du groupe de consultation visiteront prochainement le nouveau Siège de Médecins sans Frontières, construit récemment, afin d'identifier les aménagements, les caractéristiques et les équipements qu'il serait souhaitable de prévoir dans le nouveau bâtiment.

Questions identifiées et voie à suivre

15. La proposition Junon soumise par G8A, que le jury a choisie à l'unanimité comme lauréat du concours, devra être développée pour passer du stade de l'étude de faisabilité à celui de projet pleinement fonctionnel répondant aux besoins de l'OIM dans les limites du budget fixé. Un projet préliminaire révisé doit être présenté par l'architecte et examiné par l'Administration au cours du deuxième trimestre de 2023.

16. L'Administration a recruté des consultants spécialistes de l'évaluation des risques pour la conseiller pendant cette phase de développement.

17. Au terme de consultations avec d'autres organisations internationales sur l'accessibilité et les enseignements tirés de leurs approches et plans d'action, un mandat est en cours d'élaboration pour un conseiller chargé de veiller à l'accessibilité universelle du nouveau bâtiment.

Coordination avec les occupants voisins

18. Un groupe de travail constitué de représentants de la FIPOI, de l'UNESCO et de l'OIM s'est réuni et a examiné la présentation de la proposition Junon pour discuter de questions opérationnelles

et techniques concernant les bâtiments voisins, qui font partie du Centre administratif des Morillons (CAM). Ce groupe continuera de se réunir à intervalles réguliers pour garantir une bonne communication et une coordination efficace entre les utilisateurs et les propriétaires du site du CAM.

Coordination avec les autorités suisses

19. Des échanges réguliers se poursuivent entre l'OIM, le canton de Genève et la FIPOI au sujet du prêt d'étude, ainsi qu'avec la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève au sujet du bail immobilier de l'OIM.

20. Les autorités du canton de Genève sont consultées au sujet de la conformité de la proposition Junon avec les règles et réglementations locales. À cet effet, des représentants des autorités cantonales ont participé au jury du concours et sont intervenus en qualité d'experts lors des délibérations. Les autorités cantonales continueront d'être consultées régulièrement pendant la phase de développement du projet.